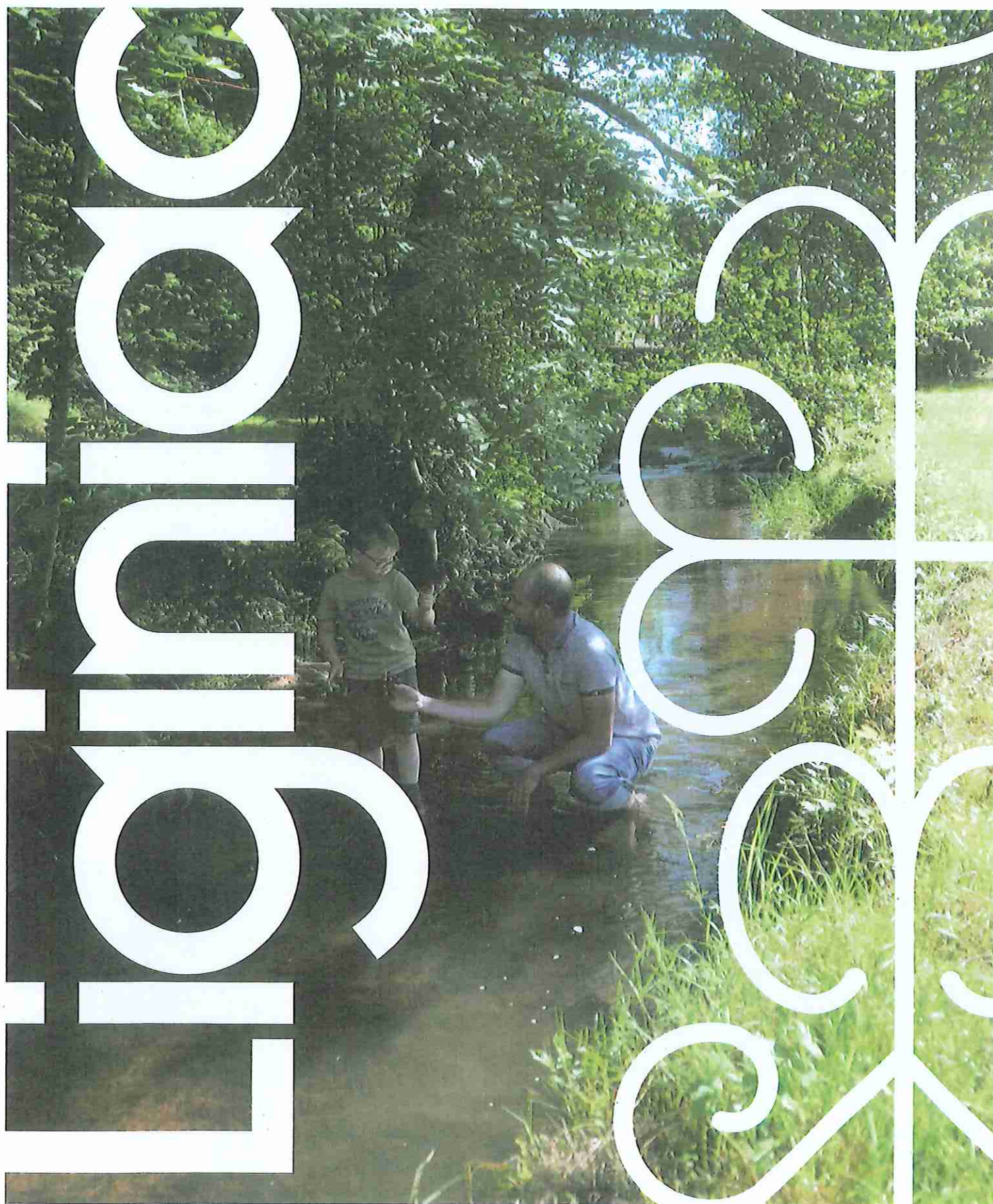


Bulletin Municipal n°29



La mairie en action

P4

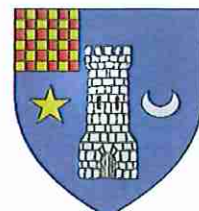
Dossier spécial été

P9

Les dits de Lili

P20

Commune de Liginac Magazine
Mai / Août 2021



L'été à Liginiac

4 Juillet à 16h

Concert gratuit de l'Harmonie Ussel Haute Corrèze sur le thème musique Sud-Américaine, Jazz, Medley d'Edith Piaf (avec Accordéon) sur le parvis entre l'église et la Mairie de Liginiac

17 juillet journée et repas

Toute la journée, Portes Ouvertes Montlait à la ferme de Sébastien Gourdoux (Gaec du Puy Manzagol) : découverte de la traite des vaches, animations pour les enfants en présence des Crins d'Ayla.

À partir de 19h, repas animé par le Comité des fêtes de Liginiac.

Rens et réservation : 06 45 38 54 75

19 juillet

à 15h, jeu de piste à Marège par le Pays d'Art et d'Histoire.

18 juillet à 18h

Concert à l'église de Liginiac
Dans le cadre du Festival Mille Sources, concert de cuivres.

European Brass - Quintette de cuivres
Œuvres originales de Campo, Ewald, Goret, Mestral, Horovitz, Bernstein
European Brass est un ensemble de cuivres à géométrie variable créé en 1998. Le quintette réuni pour ce concert est constitué principalement de solistes de l'orchestre de Radio France de Paris.
Trompettes : Bruno Nouvion et Jean-Pierre Odasso, Cor : David

Harnois, Trombone : David Maquet, Tuba : Loïc Ervé
Tarif adulte : 14 € / Tarif enfant : 5€

22 juillet

à 15h, enquête à Liginiac par le Pays d'Art et d'histoire.

1er août à 18h

Concert lecture à la salle des fêtes
Avec Marguerite Moreno, François Soustre, Sylvain Dufour et Bertrand Chavarria
Tarif adulte : 10 € / Tarif enfant : 5€

2 août

à 15h, jeu de piste à Marège par le Pays d'Art et d'Histoire.

9 août

à 15h, jeu de piste à

Marège par le Pays d'Art et d'Histoire.

16 août

à 15h, jeu de piste à Marège par le Pays d'Art et d'Histoire.

Du 27 au 29 août

Fête de la St Barthélémy dans le centre-bourg
Comme chaque année, le Comité des fêtes organise trois jours de festivités dans le bourg.
Au programme : feu d'artifice, animations pour les enfants, manège gratuit pour les enfants, repas, jeux en plein air...
Rens : 06 45 38 54 75

Infos pratiques

Mairie

1 Place de l'Église
19160 Liginiac
Tel : 05 55 95 90 01

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18

Bibliothèque

L'Eau-Grande
19160 Liginiac
Tél. 05 55 95 92 59
Heures d'ouverture : de 9h à 12h et de 14h à 18h (mercredi, jeudi et vendredi), et de 9h à 12h (samedi).

Agence postale

2 Place de l'Église
19160 Liginiac
Heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h
Tel : 05 55 96 76 85

Déchetterie

ZA de Bèchefave
19160 Neuvic
Tel : 05 55 95 03 52
Heures d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Magazine Municipal de Liginiac

Mai-Août 2021 / Mairie de Liginiac, 1 Place de l'Église - 19160 Liginiac

Directeur de la publication : Frédéric Bivert

Comité de rédaction : Pierre-André Tronche, Nathalie Desoubry, Frédéric Bivert, Hélène Debar, Isabelle Vignal, Loulou

Relecture : Mireille Vincent, Colette Deblé

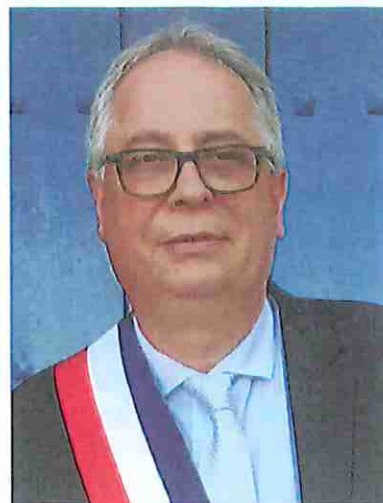
Crédit photos : Frédéric Bivert, Fotolia, Gallianne Coudert, Hélène Debar

Création de la Maquette : Sof'Id / Com sur un Plateau

Rédaction et mise en page : Com sur un Plateau

Impression : Graphitti / 400 exemplaires

LE MOT DU MAIRE



Bonjour à tous,

La saison estivale va commencer et c'est avec grand plaisir que nous avons reçu cette labellisation du « Pavillon Bleu » qui récompense les communes qui souhaitent s'investir dans la gestion durable et environnementale. Un label pour notre plage du Maury et pour la commune. Ce label vient conforter notre désir d'entretenir et de guider notre commune vers cette gestion en faveur de l'environnement. Nous allons compléter cette reconnaissance par deux autres labels. Les Villes et Villages Fleuris en faveur de la promotion des fleurissements, du cadre de vie et des espaces verts. API Cité® distingue les communes engagées en faveur des abeilles et des pollinisateurs sauvages. L'ensemble de ces démarches complémentaires favorisera l'information et le développement en faveur du tourisme qui est indispensable pour notre commune. Ces labels s'inscrivent également dans la démarche de développement de notre territoire de la Haute-Corrèze qui reste un objectif important pour notre communauté de communes et le département. Cela nécessitera des aménagements pour les fleurissements, qui sont d'ailleurs engagés en partenariat avec le Lycée agricole de Neuvic pour le bourg, mais également pour les 23 villages de notre commune avec des projets de jardinières à réserve d'eau. Des aménagements sont également prévus pour notre plage du Maury, avec la mise en place d'équipements en faveur des Personnes à Mobilité Réduite, comme des places de parking, un WC et un accès à la plage. L'accès au ponton sera également réalisé, pour donner suite aux nouveaux aménagements validés par une convention avec EDF et la DREAL. Toutes ces actions sont en faveur de notre bien-être, mais également du développement touristique de notre commune ; elles seront suivies, complétées et développées pour l'avenir...

Je vous souhaite un bel été, et une bonne lecture de ce numéro spécial « été ».

**Votre Maire,
Frédéric BIVERT**

Bon plan

Dans le domaine du tourisme, Haute-Corrèze Communauté propose des aides à l'investissement : créer ou développer des meublés ou gîtes d'étapes, créer ou développer un hébergement dans le tourisme social et associatif pour un tourisme accessible à tous, créer ou développer un équipement structurant ou encore solliciter ou obtenir un label.

Pour connaître tous les détails, contacter le Pôle Éco au 05 55 95 35 38

TOURISME
HAUTE-CORRÈZE
Vous allez vous plaire !

Toujours dans la même ligne, l'Office de Tourisme de Haute-Corrèze peut vous accompagner dans la définition de vos projets de création ou de développement. N'hésitez pas à les contacter au 05 19 60 00 30 et à consulter leur site internet : <https://www.tourisme-hautecorreze.fr>

— La Mairie en action



Petits travaux



Téléphonie mobile, le projet avance !

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le Secrétaire d'État chargé de la transition numérique et des communications électroniques vient de signer l'arrêté qui

impose à Bouygues Télécom, Free Mobile, Orange et SFR d'engager les travaux nécessaires à la mise en place d'au moins un nouveau site permettant l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile 4G sur le territoire de notre commune. Cet arrêté retenant la commune de Ligniac au titre du New Deal Mobile a été publié au Journal Officiel le 17 avril 2021.

Dans un message du 5 mai, Monsieur le Sous-Préfet nous informe que c'est Free Mobile qui sera chargé de mettre en service le pylône pour la commune de Ligniac. De nombreuses études et mesures ont été réalisées et ont permis de définir une zone d'implantation. Après beaucoup de travail, ce projet de couverture mobile voit enfin le jour...

La forêt sectionale de Peyroux, la suite !

La forêt sectionale de Peyroux a été plantée en chênes rouges il y a une vingtaine d'années. L'Office National des Forêts (ONF) a préconisé l'enlèvement des protections en plastique mises en place lors de la plantation pour protéger les jeunes plans du gibier.

L'ONF a établi un devis s'élevant à la somme de 7860 € HT pour réaliser ce travail en application de l'article D 214-21 du code forestier, programme recommandé pour la gestion durable du patrimoine forestier.

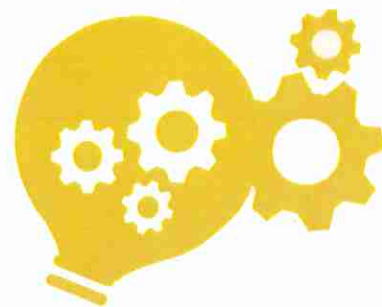
Pour réduire les frais, un ensemble de bénévoles, d'habitants du village de Peyroux et d'élus ont décidé de réaliser eux-mêmes ce travail. Le 24 avril dernier a débuté la première tranche des travaux et a permis de traiter un tiers des 3 900 arbres répartis sur un peu plus de 5 hectares. Les manchons de protection ont été mis dans des sacs

plastiques et amenés à la déchetterie. Ce moment convivial a permis aux participants de faire connaissance. Une autre tranche de travail est prévue avec la participation de l'association communale de chasse de Ligniac.



Les manchons de protection mis dans des sacs plastiques

Et grands Projets



L'aménagement du centre-bourg, un projet écologique !

C'est sous l'ancienne mandature que le projet de re-naturation du centre-bourg a été voté autour d'un programme sur 3 années. « L'objectif de ce programme est d'améliorer et d'embellir les parcelles situées sous la mairie jusqu'à la salle des fêtes, la fontaine et le terrain de pétanque », explique Daniel Besse, conseiller municipal. Professionnel dans le domaine depuis de nombreuses années, il apporte son expertise.

Ce qui a déjà été réalisé

En partenariat avec le Lycée agricole de Neuvic, des élèves ont participé aux différents chantiers. Un cheminement a été réalisé par l'installation de plots qui permettront d'accueillir les réalisations de Sculpturama, du terrain de pétanque, en passant par la roseraie jusqu'à l'arrière de l'église avec un retour sur la partie du gymnase.

Au niveau du terrain de pétanque, un petit parcours VTT de bike park, en terre et non en goudron, permet aux jeunes de s'y amuser tandis que les parents profiteront des chaises « bain de soleil » en châtaigner.

Sur le parcours, on retrouve 3 zones de talus destinées aux prairies fleuries et mellifères qui favorisent la biodiversité. Des piquets de châtaigner ont été plantés sous le mur de la roseraie afin d'y installer des arbres fruitiers palissés pour que chacun puisse y cueillir les fruits dans un esprit collectif et de partage.

En face du gymnase, 4 bacs en plessis ont été dessinés en forme de triangle. avec un axe central autour de cognassiers.

Dans cette même idée, deux massifs ont été aménagés en plessis devant la mairie par deux agents techniques en collaboration avec des jeunes de l'ITEP pour le ramassage de la bourdaine.

« Nous avons imaginé ce parterre dans un esprit Zen, avec des plantes durables et vivaces comme des delphiniums, des pentesmons, carex et des conifères en nuages. »

Enfin, la dernière partie est située entre le cimetière et la rue du stade. Cette zone boisée est un refuge pour la faune et la flore spontanée.

Une logique durable

« L'aménagement du bourg s'inscrit dans une logique écologique avant tout. Sur tous les massifs créés, nous utilisons du paillage (BRF) issu de la taille des arbres du bourg, explique Daniel Besse. Dans la continuité, nous avons créé du côté de la petite chapelle et derrière l'église, une collection d'hortensias et de plantes de terre de bruyère, puis, réhabilité la roseraie (rosiers grimpants et treille de vigne). »

La saison prochaine, des jardinières créées par les agents techniques seront mises en place sur le muret de la place de la mairie. Les différents éléments du petit patrimoine seront équipés de jardinières à réserve d'eau.



Aménagement réalisé par les élèves du Lycée agricole de Neuvic



Pavillon Bleu, API Cité® et Villes et Villages Fleuris, des labels pour la Commune

Une bonne nouvelle est tombée ce jeudi 20 mai 2021. La plage du Maury et la commune de Liginiac ont obtenu le label « Pavillon Bleu » qui récompense les plages, les ports et les communes respectueuses de l'environnement. Cette récompense met en avant l'engagement de la commune dans une politique touristique respectueuse de l'environnement et du développement durable. La plage du Maury devient donc la sixième plage du Limousin à obtenir ce prestigieux label. Il est à noter que les deux sites (plage et commune) sont labellisés. Dans le prolongement du label Pavillon Bleu, la commune de Liginiac souhaite candidater aux labels des villes et villages fleuris et au label API Cité®.

Pour le label des villes et villages fleuris, il est présent depuis plus de 60 ans. Le label « Villes et Villages Fleuris » rassemble 4 463 communes labellisées en 2020 sur tout le territoire français. Il récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets. Ce label constitue un outil d'aide au quotidien pour notre commune souhaitant améliorer le bien-être de nos habitants et préserver l'identité de leurs territoires, tout en développant leur cadre de vie.

API Cité® est un label national pour les collectivités qui aiment et s'engagent pour l'abeille et les pollinisateurs sauvages, il est complémentaire. Le but de ce label est de mettre en lumière à l'échelle nationale l'engagement de notre collectivité en faveur de la sauvegarde des pollinisateurs et de la protection de l'environnement. Nos actions pourront ainsi être valorisées et inspirer d'autres collectivités. En plus d'être une récompense officielle, le label est une réelle incitation à la mise en place de pratiques

favorables aux abeilles domestiques et aux pollinisateurs sauvages. Il doit soutenir un projet municipal cohérent en faveur des pollinisateurs, et une bonne qualité de vie environnementale pour les habitants de Liginiac. Créée en 1945, l'Union Nationale de l'Apiculture Française représente aujourd'hui plus de 20 000 apiculteurs, professionnels, pluriactifs et de loisirs, de la métropole et d'outre-mer, soit environ 400 000 ruches. L'UNAF est engagée dans la sauvegarde de l'abeille, la défense de l'apiculture française et plus largement dans la protection de la biodiversité et le maintien de ressources alimentaires diversifiées grâce au rôle de l'abeille dans la pollinisation. Pour notre commune ce label est un atout pour valoriser notre territoire. Les enfants de l'école travaillant également sur le sujet des abeilles.

Pour cela, nous avons besoin de réaliser un recensement du nombre de ruches sur la commune.

**Merci de bien vouloir vous manifester auprès Email : fbivert@orange.fr
Tel : 06.62.2.67.15**

Nous avons besoin également de connaître la position et le recensement des nids de frelons asiatiques que vous avez observés, l'année dernière et cette année. Suite à vos remontées d'information, nous mettrons en place des actions pour la lutte contre ces frelons.

Nous allons tout mettre en oeuvre pour obtenir ces deux autres labels pour confirmer que notre commune souhaite être reconnue comme une commune où il fait bon vivre dans un environnement préservé. Merci pour votre implication.

Site internet

Il y a quelques semaines, OVH (hébergeur de site internet) voyait ses serveurs brûler en France. Le site internet de la commune qui avait largement été construit a été victime, comme de nombreux sites (locaux, départementaux et nationaux) de dégâts collatéraux.

Le site sera donc remis en ligne mi-septembre.



**Mission Locale
de Haute Corrèze**

NOUVELLE-AQUITAINE

La Mission Locale, accompagne les jeunes

La Mission Locale de Haute-Corrèze une structure au service des jeunes.

pourrez :

- vous préinscrire,
- prendre un rdv,
- postuler sur des offres d'emploi,
- vous inscrire à un événement (forum).

N'hésitez pas à contacter la Mission Locale de Haute-Corrèze au 05 55 96 27 69 / mlussel19@wanadoo.fr / 22 rue de la Civadière - 19200 Ussel

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous êtes en démarche d'insertion (à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'une aide à l'orientation...) alors rapprochez-vous de la Mission Locale de Haute-Corrèze !

Un conseiller saura vous apporter une aide personnalisée à votre demande et votre situation. Il pourra également traiter vos difficultés d'insertion liées à la mobilité, au logement, à la santé...

Vous avez aussi la possibilité de vous connecter sur l'application mobile « ma Mission Locale ». En téléchargeant l'application, vous

De jour comme de nuit, Ma Mission Locale en 1 clic...

Jours 16-25 ans
[IN]Systeme

Emploi
Evénement
Stage
Infos pratiques
Formation
Pré-inscription
Demande de rendez-vous

Scannez-moi !

Ma Mission Locale dans la poche !

App Store
Google Play

Portraits d'entreprises

Antoine Bretelle, un nouvel habitant entrepreneur

Originaire d'Ussel, Antoine Bretelle s'est installé à Liginac en 2018. Co-gérant de l'entreprise SAS « Veau et Bretelle » qu'il a créé en Février 2020 avec son associé Michael Veau, il nous raconte son parcours.

Antoine a suivi ses études dans la filière des travaux publics pour devenir technicien d'encadrement de chantiers.

« À la sortie, mon diplôme en poche, j'ai intégré une société d'intérim car je voulais travailler tout de suite et le hasard m'a fait entrer dans l'entreprise de Daniel Malsoute dans le domaine de la plâtrerie, de la peinture et de l'isolation. En juin 2008, je suis entré chez Viallant Loge jusqu'en janvier 2020 ». C'est donc sur le terrain qu'Antoine a tout appris.

De son côté Michael Veau a suivi un CAP en plâtrerie en alternance dans l'entreprise Vennat à Ussel avant d'intégrer aussi l'entreprise Viallant Loge.

Et puis, l'envie de devenir son propre patron et l'ambition de la jeunesse, l'ont poussé à créer sa propre structure avec son associé.

Et ils sont organisés ! « Michael s'occupe du secteur d'Ussel et moi de celui de la Haute-Dordogne. La vie de chef d'entreprise change la donne puisque si la

journée nous réalisons nos travaux, les fins de journées sont ponctuées de rendez-vous avec les clients », confie Antoine. Et c'est justement cette gestion complète de l'entreprise qui le séduit.

« Le fait d'aller rencontrer des clients, d'échanger avec eux sur leurs besoins, les conseiller... tout cela est passionnant ». Malgré la crise de la Covid, les deux jeunes entrepreneurs n'ont pas été freinés dans leur développement mais ont simplement été ralenti. Et ce retard est largement rattrapé puisque les chantiers ne manquent pas ! La municipalité de Liginac y contribue. Elle nous a confié plusieurs chantiers. D'ailleurs, « nous tenions à la remercier pour sa bienveillance et la confiance qu'elle a bien voulu nous accorder », conclut Antoine.

Rens : SAS Veau Bretelle / 15bis Boulevard Léon Blum, 19200 Ussel / facebook et instagram : / SAS-Veau-Bretelle / Tel : 06 79 26 49 51



Sébastien Prévét, électricien depuis 17 ans



À 43 ans, Sébastien Prévét est originaire de Marèges à Liginac. Il est allé sur les bancs de l'école communale et rêvait de devenir professeur d'EPS mais, d'un niveau insuffisant, il est finalement rentré à Notre-Dame à Ussel pour y préparer un BEP/CAP

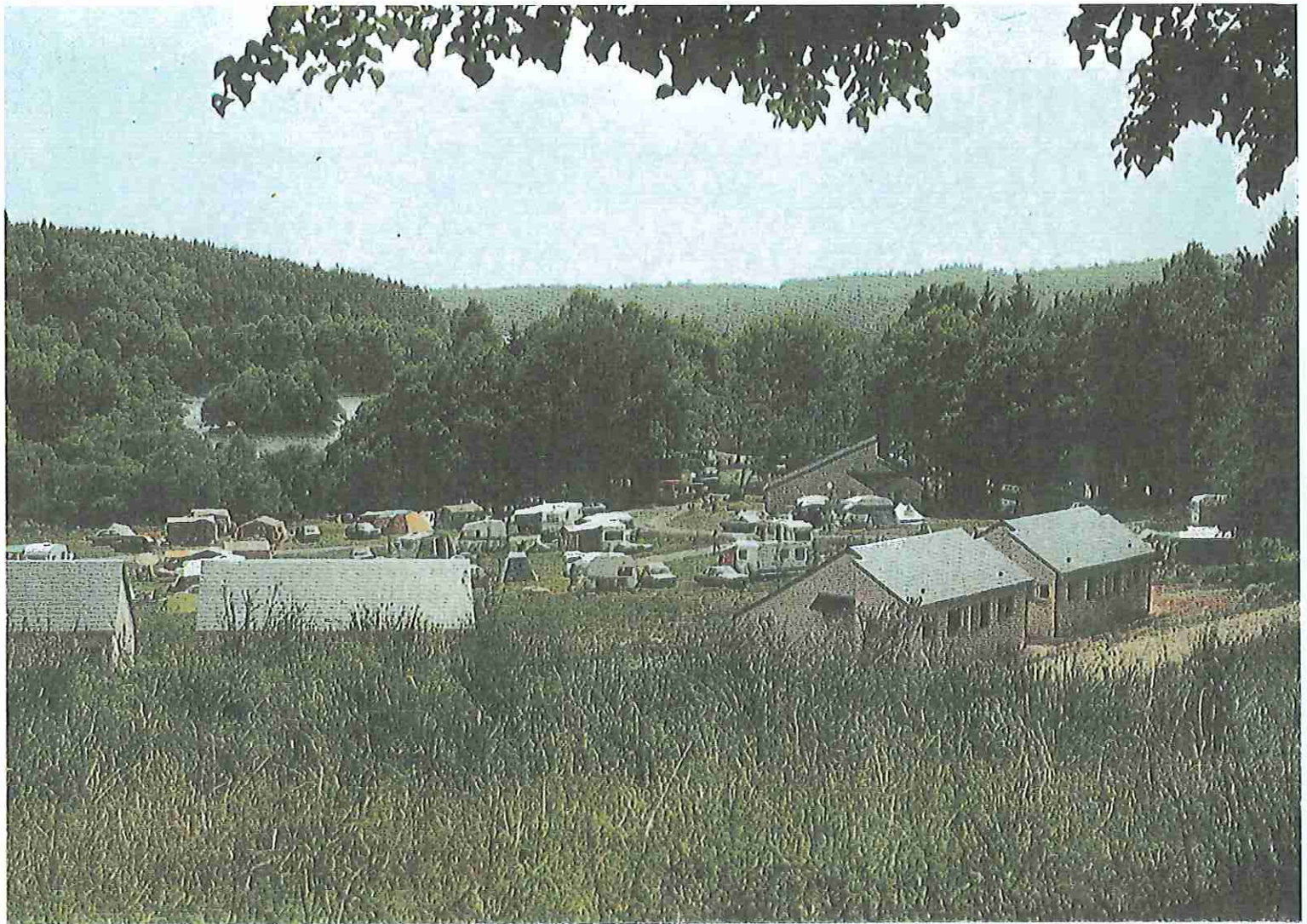
en électrotechnique puis un Bac Pro Équipements et Installations Électriques. « J'ai eu de la chance, ce domaine m'a tout de suite plu. » explique Sébastien. Il poursuit ses études à Issoire avec un BTS technico-commercial, spécialisé en génie électrique et mécanique. Fraîchement diplômé, il quitte la France pour la Hollande. « Ma mère est hollandaise et ma marraine possédait un camping là-bas. Durant 5 saisons, j'ai travaillé dans ce centre comme homme à tout faire ». Et les saisons sont longues puisque durant 7 mois de l'année, il enchaînait 80 heures par semaine.

Puis le camping a été vendu et le nouveau propriétaire ne convenait pas à Sébastien qui a décidé de retourner en France à 21 ans. « J'avais mis de l'argent de côté, mais une fois de retour, pas question

de flâner. » confie ce dernier. Il devient professeur de Tennis sur la commune de Liginac pendant 5 mois. Mais pas question pour Sébastien d'y faire carrière. Il se tourne donc vers l'intérim et intègre l'entreprise de téléphonie Anovo Télécom Services sur Ussel, où il restera deux ans. « Comme ils ne voulaient pas m'embaucher, j'ai quitté l'entreprise. » poursuit-il. Après 1 mois de chômage, les formalités de son entreprise étaient finalisées et Sébastien s'est installé à son compte en avril 2004.

« Je travaille dans un rayon de 40 kms autour de Liginac, et, outre les urgences, je propose mes services en électricité générale, vente, réparation et installation d'électroménager, pose et réglage d'antenne, vente et installation de télévision et d'alarme et bien entendu tout ce qui concerne la domotique, domaine dans lequel je me suis formé », précise-t-il. Pacsé avec Carine Andrieux qui vient de créer son entreprise, Racines & Bourgeons (conception et réalisation de jardins, ateliers jardin à visée pédagogique et thérapeutique), ils ont deux enfants (Timéo et Lenny) et se plaisent dans notre village où il fait bon vivre.

Rens : 6 Peyroux – 19160 Liginac / Tel : 06 84 61 68 51 / www.prevet-sebastien-electricite.fr



Cartes postales collection YEUX

Dossier de l'été

Pour ce numéro spécial, on vous emène au bord de l'eau destination le Maury et on vous propose de rencontrer des pêcheurs de renom !

Avec son nouveau Pavillon Bleu, le site du Maury est un lieu d'exception qui attire ! L'aménagement du lieu est en cours.

L'objectif : permettre aux habitants de profiter pleinement de ce lieu ressource tout en apportant des services supplémentaires.

À travers ce dossier, nous vous présentons l'histoire du Maury, le projet de reprise du camping et nous irons à la rencontre de quelques pêcheurs et pas des moindres !



Bref historique du Maury

En 1979, une convention est signée avec E.D.F. afin de pouvoir utiliser la retenue à des fins touristiques et sportives.

1980, réalisation de la voirie d'accès à la plage du Maury

1981, aménagement d'un terrain de camping-caravaning de 50 emplacements qui sera équipé d'un bâtiment regroupant l'accueil, les sanitaires, la salle d'animation.

1982, 10 gîtes permettant l'accueil de 50 personnes et le bar.

1983, inauguration par Jacques Chirac alors maire de Paris et député de la Corrèze et Henri Belcour sénateur maire d'Ussel.

Construction d'un logement de fonction pour un gardien assurant l'entretien du site.

Géré par une association voici les résultats qui furent annoncés en Conseil municipal le 29 septembre 1986 sous la mandature de Roger Valade :

Camping-caravaning complet du 15 juillet au 15 août ; 951 campeurs dont 463 français, 488 étrangers pour une durée moyenne de séjour de 9 nuitées. Les 12 gîtes ont été loués du 15 juin au 15 septembre et les 6 huttes du 5 juillet au 30 août.

Par la suite les gîtes et les huttes ont été commercialisés par différents partenaires : Loisirs Accueil, Gites de trèfles, huttes de France, chalets découverte ...

En 2009 la commune commence une commercialisation en directe.

Le site du Maury est l'un des premiers aménagements d'importance sur notre commune, par ses différentes évolutions il est représentatif de la progression du tourisme en France lors des 40 dernières années. La clientèle reste familiale. Certains estivants ont de très belles histoires à raconter, ils sont venus avec leurs parents dans les années 80 et reviennent avec leurs enfants simplement parce que l'endroit est paisible, et ce malgré les étés capricieux. On imagine fort bien un remake du film camping dans lequel les

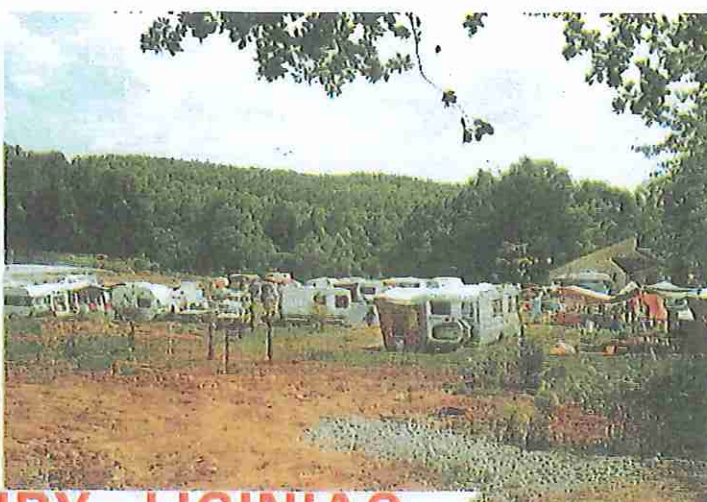
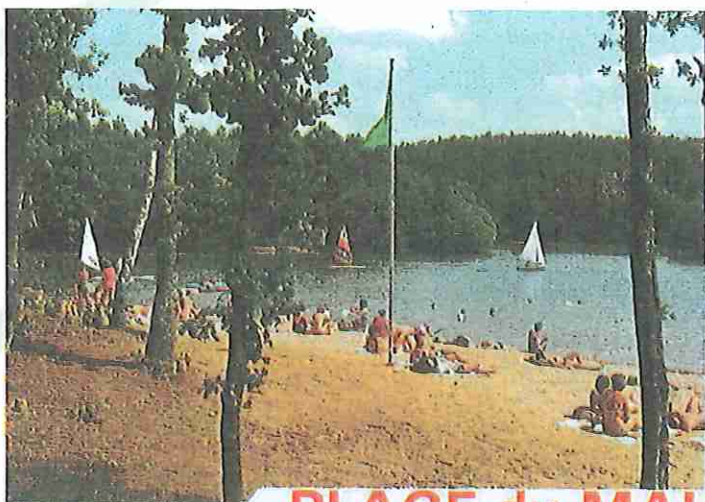
habitues demandent systématiquement le même emplacement, le même gîte, parce que c'est comme cela.

Lorsque l'on consulte les statistiques disponibles de 1996 à 2013, on comptabilise 2549 séjours de 7.16 nuitées en moyenne soit 18250 nuitées. Des estivants de la France entière sont venus au Maury à 3 exceptions près, les départements de l'Aude, de la Lozère et enfin des Hautes-Alpes n'ont jamais été représentés. Les Départements du Nord-Est et du Nord-Ouest comptabilisent à eux seuls 6228 nuitées sur cette période. S'agissant des pays étrangers, viennent en tête les Néerlandais avec 5893 nuitées, les Belges avec 488 nuitées, des Anglais, 461 nuitées Nous avons même accueilli un Finlandais, un Australien et un Tchèque pour une seule nuit.

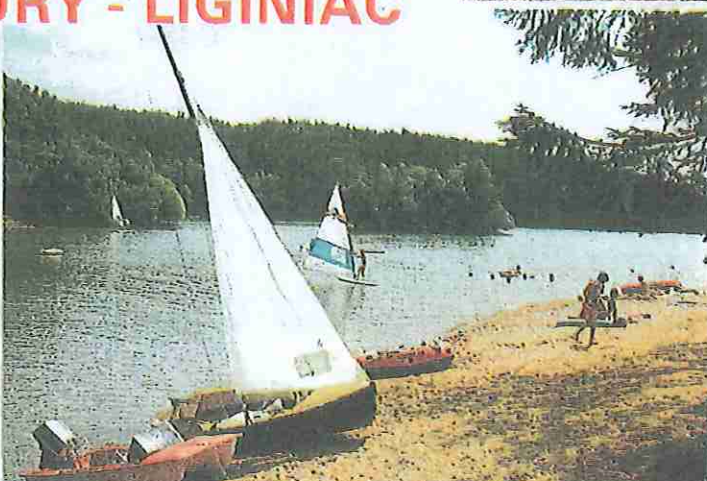
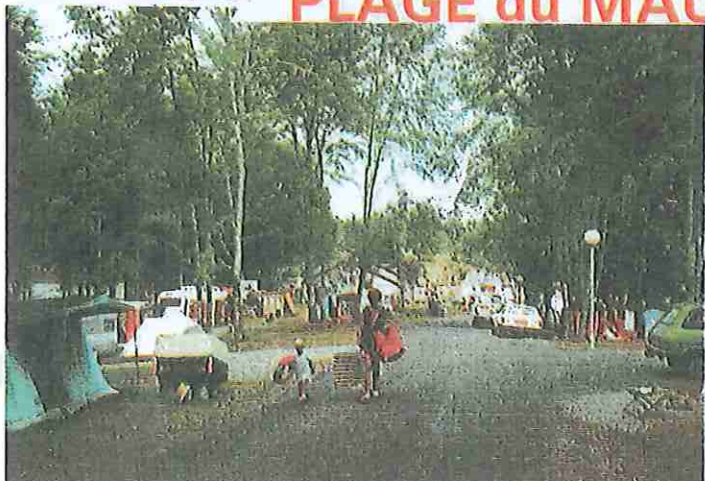
L'année 2002 obtient le meilleur score : 14,58 semaines de location à l'année, tous logements confondus contre 7.61 semaines de locations en 2009. Les taux de d'occupation des logements proposés frisent les 97% durant les mois de juillet et d'août. Les mois de juin et septembre cumulent 1,5 semaine d'occupation. L'installation de nouveaux chalets en bois en 2013 pour redynamiser l'offre permet de maintenir la fréquentation à 8,36 semaines de location en moyenne par logement sur l'année. On est effectivement loin des belles années 80 et des premières années du nouveau millénaire.

D'autres sites se sont développés et proposent de nouvelles prestations qui diluent l'offre. Nous ne sommes plus les seuls à proposer ce type de services. Pourtant, le Maury résiste et se tient dans les bonnes moyennes des statistiques de l'INSEE pour la saison 2019. Notre camping affiche un fier 26,5% de taux d'occupation quand la moyenne du Limousin est à 21,5%, s'agissant des campings de même catégorie soit 1 à 2 étoiles. Mais, c'est toujours une baisse que l'on observe par rapport à l'année précédente, baisse de fréquentation et ce n'est pas le gel des tarifs de location pendant plusieurs années qui ont inversé la tendance.

Il faut se rendre à l'évidence, notre pépite a perdu de son éclat. Le confort d'hier n'est plus celui que les clients attendent aujourd'hui.



PLAGE du MAURY - LIGINIAC



2020, fait marquant, le gardien du temple prend sa retraite et la question se pose : devons-nous maintenir une gestion de ce site touristique en régie communale ?

Le mode de gestion en régie signifie que le service compétent pour exploiter le site, emprunte la personnalité de la commune et que les moyens financiers et humains sont financés par cette dernière. Le site ne présente pas d'autonomie financière. Face à cette baisse de fréquentation, il faut investir, rafraîchir l'existant, proposer des habitats insolites, et communiquer avec son temps.

Nous le pouvons, mais n'avons-nous pas d'autres dossiers plus structurants à mener ?

La Commission Tourisme s'est réunie à plusieurs reprises, a étudié d'autres modes de gestion, a pris l'avis de plusieurs conseils et a finalement choisi de présenter au Conseil Municipal le principe d'une Délégation de Services Publics (DSP) pour confier l'exploitation du site à un tiers sur une durée suffisamment longue pour permettre l'amortissement des investissements réalisés par le délégataire. L'entretien, l'amélioration et les nouvelles installations seront à sa charge.

Après expertise et description des biens présents sur le site du Maury, une valeur locative annuelle est communiquée à titre indicatif. Il faudra tenir compte du taux d'occupation des locaux pour estimer le coût d'une redevance annuelle à proposer. L'exercice n'est pas simple car la saison touristique est relativement

courte, mais il est toujours envisageable de compter sur les ailes de la période estivale, les mois de mai, juin, septembre et octobre pour étendre la saison. La commune quant à elle, conserve la gestion de la plage, des parkings et des espaces autour du restaurant.

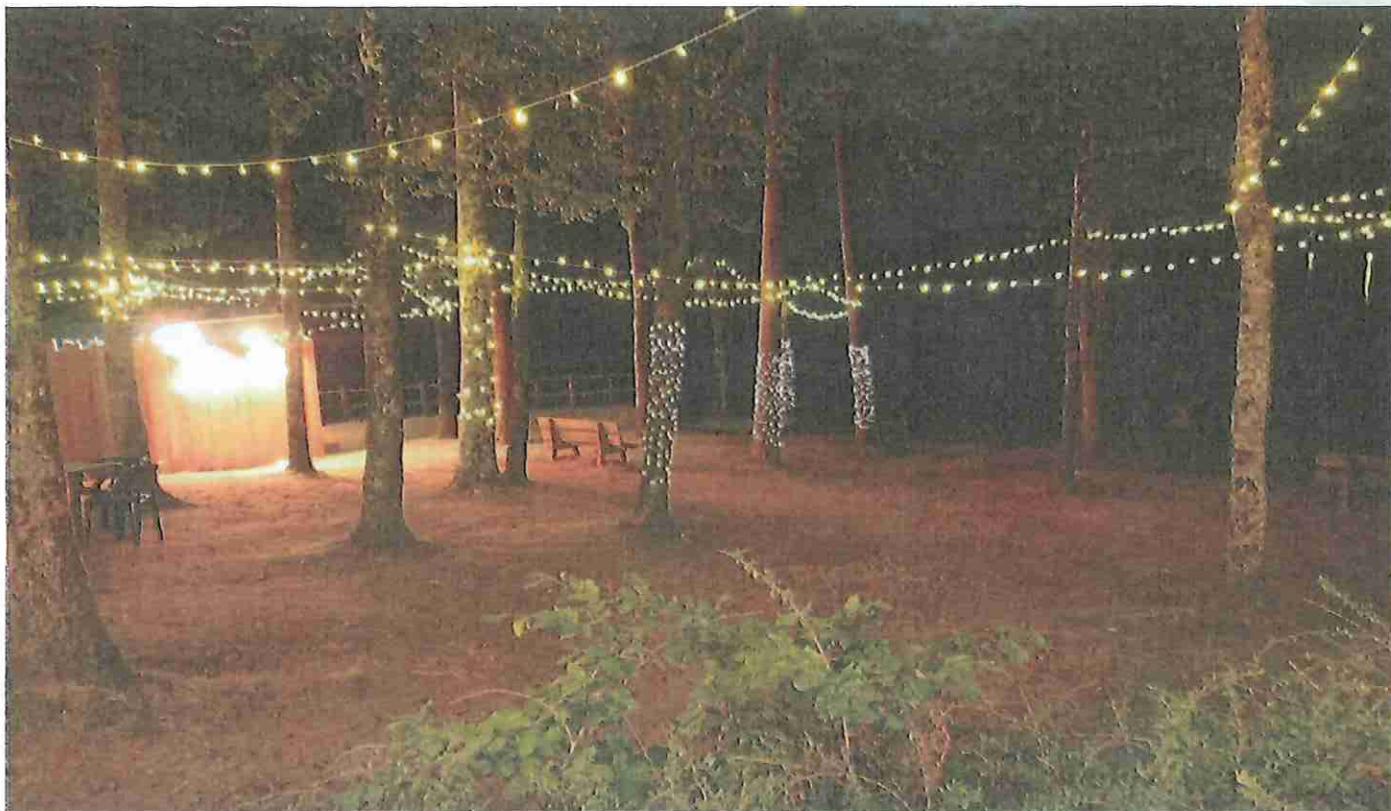
Un contrat de concession est rédigé et fait état de toutes les règles nécessaires à la bonne gestion du site. Un appel d'offres a été lancé sur la base de ce contrat en février 2021.

À l'expiration du délai, 37 candidats ont visité le site de la fonction publique, 5 ont téléchargé les dossiers et seuls 2 candidats ont déposé un dossier complet le 27 février 2021.

La commission d'appel d'offres s'est réunie afin de statuer et de choisir le meilleur candidat en s'appuyant sur de nombreux critères soumis à notation tels que les moyens en personnel, la capacité à promouvoir l'infrastructure, la qualité du service rendu aux usagers, les investissements proposés, pour améliorer la qualité du site, le mode de financement des investissements et l'équilibre financier.

Après de nombreux échanges, nous avons retenu le dossier de Marie Lemaire qui a obtenu le meilleur résultat.

La commune conserve un regard sur l'orientation des investissements et de sa bonne exploitation. Une page est tournée, et nous souhaitons bon vent au centre touristique du Maury.



Le Maury : vers un tourisme écologique

Depuis le 1^{er} Juin, Marie et Pierre-Yves, gérants du restaurant le Maury, ont été choisis par la municipalité pour gérer le camping par le biais d'une délégation de Service Public sur 20 ans.

Cette location gérance est soumise à un bail avec redevance annuelle et tous les investissements à venir seront supportés par ce jeune couple d'entrepreneurs. Bienvenue à L'Eco-Village du Maury !

Le camping et ses aménagements seront orientés vers le tourisme vert autour d'une offre déjà bien structurée en direction des familles. « Cette année, nous ne changerons rien, faute de temps, explique Marie. Trois salariés ont été embauchés pour l'accueil, l'entretien et le service et une animation « sortie en canoé au coucher du soleil » sera proposée pour les touristes et les locaux une à deux fois par semaine.

Mais déjà les grandes lignes se dessinent. « Nous avons imaginé ce lieu dans la suite logique du restaurant le Maury. Ainsi, dès l'année prochaine, les gîtes seront rénovés le plus écologiquement possible avec l'installation de poêles à bois, un réaménagement de l'intérieur et une modernisation de l'extérieur pour accueillir des touristes tout au long

de l'année. Les cabanes, ne seront pas modifiées. Toujours concernant l'habitat, des cabanes insolites seront installées (tentes suspendues, tiny house, des containers recyclés et aménagés...). Les entreprises locales seront sollicitées.

« Notre objectif poursuit Pierre-Yves est de répondre à la demande croissante de ces hébergements insolites ». Quant au bâtiment central, il sera repensé entièrement comme lieu de vie avec petits déjeuners, café, dépôt de pain et viennoiseries, produits bio de première nécessité et la possibilité de retirer des paniers pique-nique ou les repas du restaurant. Plus encore, cette salle pourrait accueillir un espace de co-working et des résidences d'artistes durant les périodes plus creuses.

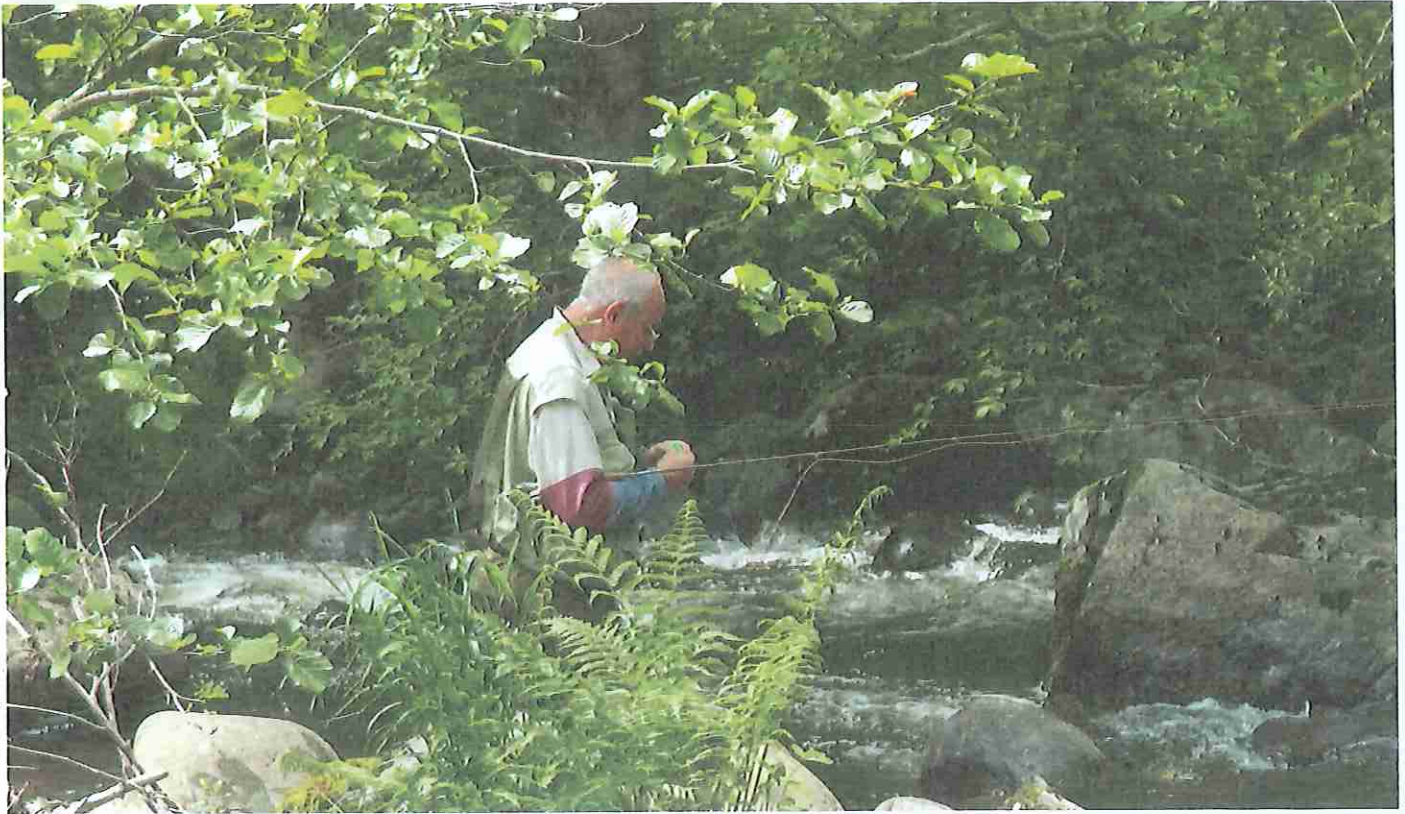
Mais ce qui fera sans conteste la spécificité et l'originalité du lieu sera son animation.

Les habitants pourront y conserver leurs habitudes. Rien ne leur sera fermé, comme aujourd'hui.

Non, le lieu deviendra au contraire un espace dynamique autour de plusieurs axes d'animation : des stages et animations autour de l'écologie et du jardinage participatif (à ce titre un jardin potager sera créé et des composteurs installés), un festival pourrait bien naître au Maury pour se diffuser en complément sur les communes limitrophes et des stages seront proposés dans cet esprit, comme des stages de bien-être par exemple.

Enfin, ce lieu pourrait aussi accueillir des séminaires d'entreprises souvent réclamés par les dirigeants d'entreprises et peu présents sur le territoire.

Écologique, innovant, familial : tels seront les thèmes développés garantis par des labels et éco-labels.



Charles Gaidy : spécialiste international de la truite

Il est des hommes en Haute-Corrèze au parcours spectaculaire. C'est le cas de Charles Gaidy, pêcheur de renommée internationale. Rencontre avec ce spécialiste attaché au territoire.

Né en Février 1940 à Clermont-Ferrand, c'est à St Dezéry, près d'Ussel qu'il s'installe avec sa famille. Retraité de la SNCF, il a été responsable du réseau de téléalarme et de téléphonie d'Eymoutiers à Aurillac en passant par Marèges et Ussel. Liginiaac a peu de secrets pour lui.

La couverture d'un de ses livres introduit le personnage : « Avant tout passionné de pêche depuis sa plus tendre enfance, Charles Gaidy se souvient deses premiers émois d'apprenti pêcheur auprès de ses grands-parents, puis transporté par sa passion grandissante pour la pêche à la mouche, dans l'ombre de ses premiers maîtres, figures locales de son petit village de Corrèze, comme son maître d'école et de pêche... Commence pour lui l'aventure d'une vie ; celle qui va le mener aux quatre coins du monde, à l'assaut des plus belles rivières... ».

Auteur de plus de 20 ouvrages, Charles Gaidy a débuté son aventure littéraire en 1981, date à laquelle il publie à compte d'auteur la première adaptation française d'un livre sur la pêche écrit par une nonne anglaise en 1496. Ce fut le premier livre sur la pêche en France...

Littéraire et aussi créatif, Charles dessine, esquisse ce qu'il aime : la nature. « Je travaille toutes les techniques que j'ai apprises auprès d'un ami de mes parents et tout ce que j'ai observé, je le consignais

par écrit ou par dessin », confie-t-il. Aquarelle, peinture, fusain, ses dessins font aussi le tour du monde jusqu'à la couverture du Magazine « Trout » aux Etats-Unis.

Les cours d'eau n'ont aucun secret pour lui. « Je pêche essentiellement la truite, jusqu'à la rivière Madison et autres cours d'eau réputés du Montana, bien avant le tournage du film « Et au milieu coule une rivière ». Europe, Japon, Amériques, Charles a voyagé aux quatre coins du monde pour pêcher. Ses connaissances accumulées lui ont ouvert les plus grands médias spécialisés et généralistes. C'est ainsi qu'il a participé à plusieurs émissions TV ou radio en France et à l'étranger.

Mais ce qui passionne encore plus Charles Gaidy, c'est la transmission de ses connaissances et de sa passion de la pêche. Président d'honneur de la Maison de l'Eau et de la Pêche, « j'interviens beaucoup dans les écoles pour permettre aux élèves de découvrir le milieu aquatique. J'ai tellement bénéficié de conseils d'anciens, qu'il est juste de transmettre à mon tour ». Inlassablement, il défend la pêche « cette première activité de l'homme » et la nécessité d'observer, de respecter l'environnement, les propriétaires, les autres pêcheurs et les poissons.

L'anecdote : le tableau situé à l'accueil de la Mairie représentant une bécasse, une truite et un cèpe, a été dessiné par Charles et remis à la commune à l'occasion d'une exposition personnelle à Liginiaac. Pour les 50 ans du barrage de Marèges il a réalisé un tableau fêtant l'événement et illustrant la flamme postale éditée par l'administration en cette occasion.



La Maison de l'Eau et de la Pêche, le lieu ressources

Quelle est la mission de la Maison de l'Eau et de la Pêche ?

« Créée il y a 25 ans, son objectif est de produire et de diffuser des connaissances autour du milieu aquatique et de la pêche pour la Corrèze et au-delà », explique Sébastien dont les missions le poussent à intervenir principalement sur le versant Ouest du Massif Central (Puy-de-Dôme, Cantal, Creuse, Haute-Vienne, Corrèze, Lot et Dordogne) et parfois au-delà, des Pyrénées aux Ardennes.

Quelles sont ses fonctions ?

Sur le site de Neuvic et de Brive (au Lac de Causse), la MEP regroupe 3 activités principales :

La truite Neuvicoise, œuvre pour la qualité de la pêche...

L'AAPPMA, Association Agréée de Pêche et Protection des Milieux Aquatiques de Neuvic créée en 1932, est présidée par Sébastien Versanne Janodet depuis 2013. Elle compte plus de 300 adhérents, dont 15% venus de l'extérieur du Département, un quart du département et 60% du canton de Neuvic. Son territoire s'étend entre la Diège et le Sud de la Luzège jusqu'à la Dordogne au niveau de la route qui relie Ussel à Bort. L'association enregistre 600 pêcheurs ; de 3 à 90 ans, dont 35% ont moins de 12 ans.

Concrètement que fait-elle ?

Si la Maison de l'Eau de la Pêche est un outil technique, l'AAPPMA est une association qui fait des choix en matière piscicole, de restauration des rivières, des aménagements des lacs et des plans d'eau. Elle définit un plan de gestion obligatoire dont elle assure la bonne mise en œuvre en fonction d'objectifs établis.

Historiquement on y pêche des poissons sauvages

- L'étude et l'expertise du milieu : Il s'agit d'étudier la qualité de l'eau des rivières et lacs pour les personnes morales : industriels, institutionnels comme Engie, EDF, Haute-Corrèze Communauté, Fédération de Pêche ou bureaux d'études ;

- La vulgarisation et la sensibilisation auprès du grand public et des scolaires. « Nous avons mené un projet Dordogne pour lequel 230 écoles ont été sollicitées tout au long de la rivière, dont Liginac pour prélever et analyser l'eau des sources à l'embouchure. Outre ce projet colossal, chaque année ce sont 1500 élèves qui sont sensibilisés au milieu aquatique.

- La formation continue du public adulte pour transmettre les bonnes pratiques.

La MEP regroupe aujourd'hui 5 salariés permanents et deux saisonniers l'été.

et plus particulièrement la truite. Les barrages ont amené de nouvelles espèces de carnassiers prolifiques.

L'AAPPMA anime de nombreux projets autour de la pêche et des baignades « avec l'objectif permanent de restauration dès que l'on peut avec nos moyens, confie Sébastien, pour garantir les meilleures conditions pour les pêcheurs et le développement de la pêche ».

« En aval des barrages, les zones de reproduction sont réduites, nous poussant à développer d'autres espaces de fraie et de ponte. Nous avons donc aménagé, en deux fois, 700m² de frayère, soit une multiplication de leur surface par deux avec des résultats visibles et naturellement plus de truites ».

Contrairement à d'autres AAPPMA, la Truite Neuvicoise ne pratique plus l'alevinage depuis 1998.

« Ce choix nous permet de suivre les peuplements et de constater que leur quantité est stable, sans poissons d'élevage.

En outre, la valeur du patrimoine naturel est primordiale : le poisson est 100% sauvage ! ».



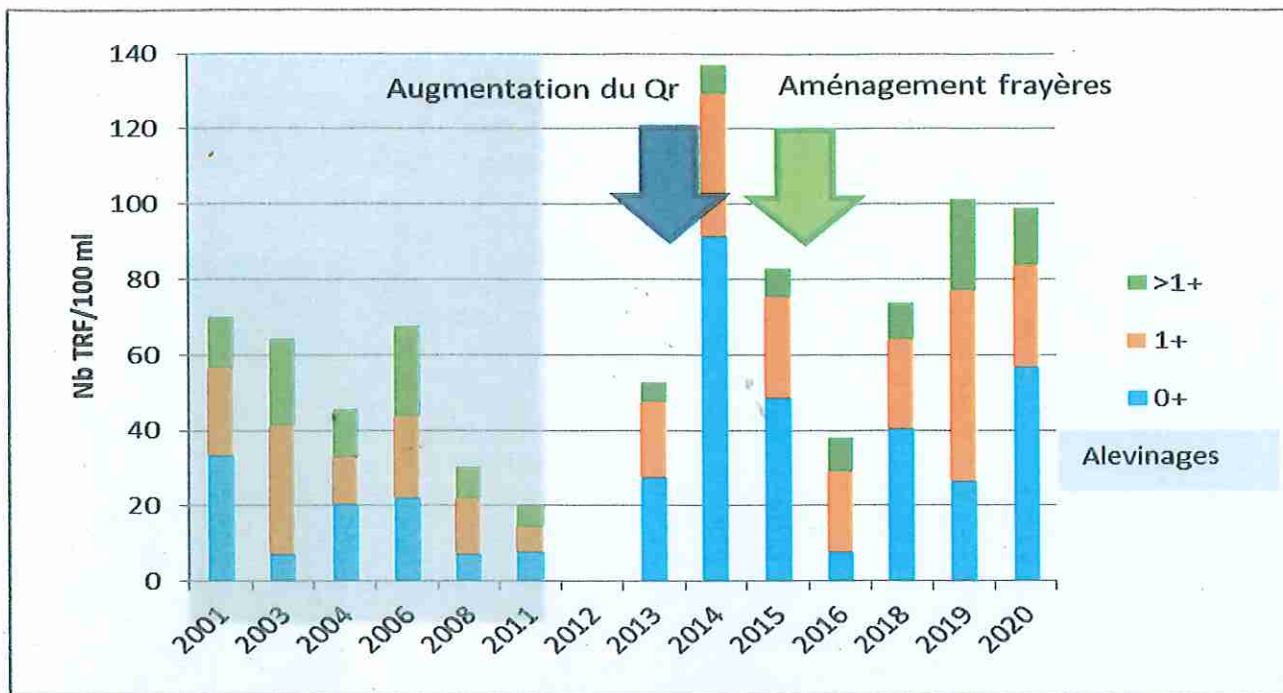
Portrait de Liginacois

Le monde de la pêche n'a pas de secrets pour Sébastien Versanne Janodet, Directeur de la Maison de l'eau et de la pêche à Neuvic. Sébastien est né à Firminy dans la Loire et a grandi en Haute-Loire. Il arrive en Corrèze en 2003. Passionné par la nature et les animaux, il rêve de devenir

vétérinaire. Il s'orientera vers la biologie après un bac scientifique. « Au gré de mes stages, j'ai découvert la biologie aquatique, qui m'a poussé à poursuivre mes études vers un master scientifique à Besançon avec

pour spécialité la qualité et le traitement des eaux ». Une fois diplômé, il cherche un emploi et après une année, c'est en Corrèze qu'il devient Directeur de la Maison de l'Eau et de la pêche. « Je cherchais un emploi dans le Massif Central, confie Sébastien, qui me faisait retrouver l'environnement de Haute-Loire. Depuis, il poursuit inlassablement son travail avec un objectif, protéger un élément remarquable de notre territoire : l'eau.

Si Sébastien a choisi à l'époque de s'installer à Liginac, c'est pour ses nombreux services : l'école pour ses enfants, la proximité du lac, le Vival, le médecin, le pharmacien. « J'ai vécu dans des villages sans tout cela, et c'est très différent. »



Evolution du nombre de truites sur la Triouzoune aux Dressières

Ces dernières années, après augmentation du débit et aménagement des frayères, il y a plus de truites que lorsqu'il n'y avait que des alevinages.

La Digue de Yeux, un projet liginiacois structurant

La Digue de Yeux est un projet phare réalisé sur plusieurs années. Son objectif : aménager une frayère, notamment pour le brochet, dans le barrage de la Triouzoune pour permettre leur reproduction. L'idée était donc d'aménager une frayère de 14 ha dans le lac, ce qui n'est pas courant. « Nous avons constaté que la fluctuation du niveau de l'eau du lac freine le développement de la végétation et donc par ricochet ne permet pas la stabilité indispensable à la reproduction des poissons », confie Sébastien.

« Dans le cadre du renouvellement de la concession du barrage géré par EDF, nous avons mis en place un partenariat nous permettant de prendre en compte les contraintes des poissons et de trouver des solutions pour favoriser leur reproduction naturelle. L'idée est donc venue de construire une digue au niveau de l'île qui permet, l'hiver, de conserver un niveau d'eau stable. Cette stabilité retrouvée, la végétation s'y développe et les poissons peuvent se reproduire. Les travaux ont donc été réalisés en 2015 et les résultats sont suivis par la Maison de l'Eau et de la Pêche en appui avec EDF, la fédération de la Pêche, l'Agence de l'Eau, la Région, le Département, l'intercommunalité et la Commune de Liginac.

Les résultats montrent que la population fluctue, ce qui est normal, analyse Sébastien. Mais la végétation se développe et on constate de nombreuses reproductions, dont celle des tanches et de brochets. Autre constat : lorsque le niveau du lac permet une bonne reproduction (tous les 10 ans), la frayère représente un intérêt moindre, mais son soutien

reste fondamental dans les périodes moins bonnes, comme en 2020.

Quelques points de vigilance sont tout de même observés, comme le réchauffement de l'eau de la frayère incitant à la reproduction de l'espèce invasive de la perche soleil et une gestion des niveaux pas toujours simple.

Pour conclure, nous avons modifié le milieu et la réponse n'est jamais instantanée ni immédiate. Seul le long terme nous permettra d'améliorer encore les choses et de trouver réponses aux inconnues persistantes ».



Petit brocheton

L'écologie d'après Loulou

L'Éco-école de Liginiac

Je m'appelle Louise Meynard Grandjean, j'ai 11 ans et je suis élève en CM2 à l'école Pierre et Marie Ganet de Liginiac. Dans ce bulletin et les prochains, je parlerai de l'écologie. Ce premier article vous présente l'éco-école de Liginiac.

Le label E3D (École en Démarche De Développement) a été renouvelé pour la période 2020 – 2023 par la Rectrice de l'académie de Limoges. Nous sommes au niveau 3 expert. L'école a aussi le label éco-école : on a trois macarons, des petits ronds appelés : déchets, alimentation et santé qui correspondent aux actions mises en place dans l'école (que j'expliquerai dans quelques lignes).

Mais au fait qu'est-ce qu'une éco-école ?

Une éco-école, c'est une école qui est respectueuse envers la planète. Pour cela, il a fallu élire des éco-délégués. Mais nous sommes tous des éco-écoliers.

Comment fait-on pour être éco-délégué ?

Il faut être élu.

Par qui ?

Dans chaque classe, du CP au CM2, des élèves se proposent d'être éco-délégué. Il y en a un par niveau, par exemple, moi, je suis éco-déléguée pour les CM2. Tous les élèves de chaque classe votent pour qui ils veulent.

Les élections se déroulent de la façon suivante : Dans ma classe (CM1-CM2), tout le monde écrivait le nom d'un CM1 et d'un CM2 sur un bout de papier déposé ensuite dans une urne.

Quelles sont les missions des éco-délégués ?

Il y a 6 éco-délégués. Nous nous réunissons plusieurs fois dans l'année avec M. Beylier, notre directeur. Lors de ces réunions, nous pouvons proposer nos idées pour que l'école puisse agir pour la planète. Nous représentons tous les éco-écoliers et faisons remonter leurs idées au directeur. Nous avons construit une Charte de l'éco-écolier pour que tout le monde se sente concerné et s'implique.

Mais des actions ont-elles été mises en place ?

Oui plusieurs, pour :

- les déchets : dans chaque classe, nous trions les déchets (papier, bouchons, emballages de compote, carton, fournitures scolaires usées, piles). Une fois par an, nous faisons une marche « Nettoyons la nature » et ramassons les déchets que nous croisons sur notre chemin. Nous conservons aussi les cahiers d'une année sur l'autre. Quand une sortie est prévue nous amenons un pique-nique « zéro déchet ».

- l'alimentation : nous avons un potager en permaculture. Nous avons un compost, des récupérateurs d'eau, un hôtel à insectes et une « zone Bzzzzz » pour planter des fleurs pour sauver les abeilles et les insectes pollinisateurs.

- la santé : cette année, des infirmières, une doctoresse et une sage-femme sont venues faire une intervention sur le sommeil et les dents. Nous prenons conscience de notre bien-être à l'école et qu'il est important de prendre soin les uns des autres. Un animateur de la Maison de l'Eau et de la Pêche (MEP) est venu nous faire analyser l'eau de la Dordogne et d'autres sources et rivières pour voir si elles sont potables.

- autre : nous avons proposé de faire une mare, un poulailler et un mur végétal dans l'école.

L'école et ses écoliers sont donc engagés dans la protection de l'environnement ! Dans mon prochain article, je vous parlerai de la permaculture et du rôle des insectes.

LOULOU



Portraits de Liginiaçois

Vincent Basset, un pêcheur de renommée internationale

Vincent Basset, 38 ans, est né et a grandi en Corrèze à Liginiac. Enfant, il vit à Mercoeur avant de s'installer définitivement en Haute-Corrèze, à Liginiac. À 6 ans, il intègre l'école de Neuvic et devient « liginiaçois » à 13 ans.

Après son BEPA en entretien d'espace rural au Lycée Agricole de Neuvic, il travaille à la scierie Destève avant d'être intégré comme agent de la commune par Robert Meynie à 19 ans. C'était en 2002.

Une passion depuis l'enfance

« À 4 ans et demi, mon père m'emmenait à la pêche aux écrevisses. J'avais les yeux qui brillaient et je tréplignais à l'idée d'une nouvelle sortie. Devant cette passion naissante pour les petites bestioles de nos cours d'eau, mon père m'amena ensuite pêcher la truite. J'ai commencé avec une petite canne à coup télescopique et des vers de terre ». Vincent découvre et arpente les ruisseaux et rivières du pays et se prend de passion pour les truites farios en les pêchant au toc. C'est avec son grand-père qu'il découvrira la pêche au coup des gardons et des tanches dans les étangs.

Toujours à l'affût des nouvelles techniques

Définitivement mordu de pêche, Vincent s'intéresse aux techniques modernes : détecteur de touche, bouillettes, techniques anglaises, pêche des carnassiers, pêche au bouchon, vif au bord, etc. Dans les années 2000, la pêche du carnassier est en plein essor. Suivant les tendances, Vincent se renseigne naturellement. Il découvre les techniques importées du Japon et des USA avec les leurres souples et durs. Et sans cesse, il en apprend davantage sur les poissons. « L'objectif reste le même : le tromper. Il faut alors étudier et analyser leur vibration, couleur, bruit, déplacement et taille », explique Vincent

Une rencontre décisive

Sa rencontre avec Bruno Carpentier de Sérandon changea sa pratique de la pêche. « Il m'a initié à la pêche en bateau équipé permettant d'évoluer et de découvrir des multitudes de spots. Ça a été une vraie révélation, poursuit Vincent ». Révélation et évolution puisque cette pratique de pêche le poussa à se lancer en compétition d'abord en local au Challenge Henri Hermant de Bort-les-Orgues en 2007. S'il ne remporte rien au début, il est classé dans les premiers tiers. Une bonne entrée en matière. Il poursuit, se perfectionne et en 2009 participe au circuit AFCPL au



niveau national. En 2011, il finit 4^{ème} du Championnat français. « Cette place m'a ouvert la porte de mon premier sponsor, une société hollandaise », raconte Vincent qui évoluait donc en première division. En 2013, il change de sponsor pour Rapala, plus gros groupe français de matériel de pêche au leurre lui permettant de gravir les échelons jusqu'à l'équipe de France en 2016. Sur les 4 équipes de 2, il est le seul corrézien.

Le Black bass, sa nouvelle passion

En équipe de France, il découvre le Black bass peu présent en France, sauf dans le Sud-Ouest et pourtant poisson le plus pêché dans le monde. Il est dur et combatif et sa pêche est un véritable jeu de stratégie auquel il se prend. Les résultats d'équipe de France sont décevants. « On a pris un coup, mais ce n'est pas pour autant que nous avons baissé les bras », se souvient-il. Au contraire, nous avons décidé de connaître ce poisson avec une double approche : technique et scientifique.

« Ce poisson réagit aux conditions climatiques, à la saison, à la température de l'eau, à son milieu et son comportement est différent à chaque fois », raconte Vincent. Depuis 2016, ses connaissances acquises, ses compétitions et entraînements un peu partout dans le monde le font remarquer au point que l'Américain Cremelure devient son nouveau sponsor. « Ce qui l'intéresse ce sont les résultats et pas la communication », confie Vincent qui est équipé et peut donc avec son co-équipier Julien Texier poursuivre son évolution dans le milieu international et un jour, c'est certain, décrocher un palmarès.

"L'opposition"

Liginiacoises liginiacois,

Cette tribune est là pour informer et donner notre point de vue sur différents sujets de la collectivité. Pour votre information Mr Coudert a démissionné le 4 Avril. (non noté sur les PV).

Dans notre dernière tribune, nous vous avons fait part de menaces reçues pour l'un de nous. Au conseil suivant, nous pensions que l'élu présenterait des excuses. Au contraire ce fut un déferlement d'attaques violentes, de chantage proférés des adjoints. Mr le Maire a laissé faire, personne n'a cherché à améliorer la situation. Nous en sommes profondément choqués. LA DÉMOCRATIE C'EST LE DÉBAT, LE DIALOGUE, LA CONFRONTATION DES IDÉES MAIS CELA NE DOIT ÊTRE EN AUCUN CAS DE L'AGRESSION VERBALE OU PHYSIQUE.

Pas d'invitation à la cérémonie du 8 mai, quel mépris à notre égard et pour ceux que nous représentons.

Depuis le début du mandat, nous ne sommes jamais conviés aux réunions de travaux sur le terrain. La réalisation d'une salle aux anciens garages de l'école s'est faite sans concertation avec le personnel, les parents d'élèves et les enseignants, en dépit des besoins, pourquoi ? En 2020 pas de routes refaites, pour cette année 1 seule Manzac, pourtant la route qui va du carrefour de Manzagol à Yeux Haut, pour rejoindre Neuvic, doit être refaite car elle est passagère et vraiment détériorée. (Question d'un élu : t'as compté les voitures toi ?)

Suite aux demandes faites par les habitants pour un wc près de la mairie, nous avons fait cette requête. (Question du même élu : t'as compté ceux qui vont p..... derrière l'église ?) SANS COMMENTAIRE. Mr le Maire nous avait proposé la solution de toilettes sèches pour un fonctionnement à l'année, la réponse d'aujourd'hui : il n'est pas budgétisé. Il nous semble que celui du Maury ne l'était pas non plus, mais il a été posé (pour 4 mois de service).

La DSP du camping a été attribuée sans surprise au gérant du restaurant pendant 20 ans. Il n'y aura aucunes retombées financières pour 2021 et peu les années suivantes.

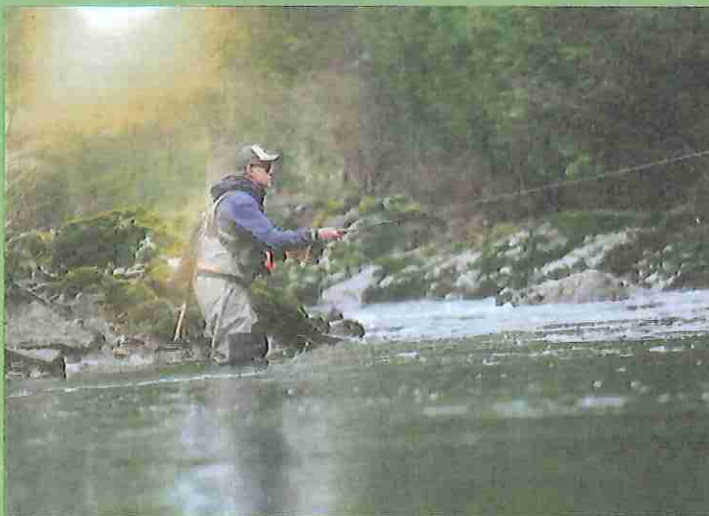
Dans le PV du 30 Avril, Mr VINCENT précise qu'il préfère créer de l'emploi privé plutôt que public, car c'est la richesse. Quel mépris pour les autres corporations, et le personnel des services publics qui se mobilisent pour la COVID.

Des questions écrites et diverses sont posées mais vous n'en avez pas connaissance, c'est le nouveau règlement intérieur voté par tous, sauf NOUS. C'est pourtant la vie de la commune, c'est vraiment dommage pour vous.

Pour information : une liste de concessions funéraires a été établie pour déclassement et affichée en mairie. Pensez à vérifier si votre famille est concernée pour faire valoir vos droits.

Bel été à vous. Toujours à votre écoute. Michel et Gilles.

Vos pratiques de pêche



Un questionnaire pour recueillir les usages et les pratiques de la pêche

L'AAPPMA vient d'éditer un questionnaire, disponible sur place ou sur le site de l'atlas des poissons du Limousin dont l'objectif est de recueillir des avis des pêcheurs et des usagers pour obtenir des données historiques et sociologiques afin de valoriser le patrimoine de la pêche au sens large (rivière et patrimoine naturel). Ce travail, complémentaire de l'Atlas édité récemment, permettra de conserver une photographie précise des usages pour les améliorer.

Des questionnaires papiers sont à votre disposition à la bibliothèque.

L'enquête, et l'atlas des poissons, sont entièrement disponibles ici : <https://atlaspoissonslimousin.jimdofree.com/>

La majorité

Chères Liginiacoises et Liginiacois,

Nous pensions que les tensions pouvaient s'apaiser et bien non ! Nous devons, encore une fois, corriger certains propos.

Un élu a en effet donné sa démission, et vous avez tous été informés. Lors du conseil municipal du 21 mai dernier, plusieurs délibérations ont été prises pour remplacer cet élu dans différentes fonctions qu'il occupait.

Concernant des menaces reçues par l'un des conseillers, il faut remettre les choses en ordre. La tension et l'état de colère d'un « élu de l'opposition » en début de séance, a effectivement fortement troublé le conseil municipal. Dans ces conditions, un élu a dit « Arrête de prendre les gens de haut, sinon je vais te faire redescendre ». La tension était tellement forte, que les membres du conseil voulaient quitter la salle. Le Maire est intervenu pour remettre de l'ordre en demandant aux membres de bien vouloir s'asseoir afin de travailler. D'autres élus sont également intervenus pour faire baisser la pression. Il n'y a eu aucun chantage, simplement, les élus ont fait part de leur extrême lassitude faces aux attaques, insultes et injures incessantes. Chacun demande de pouvoir travailler correctement.

Pas d'invitation à la cérémonie du 8 mai, c'était tout simplement une demande de l'autorité, à savoir Madame la Préfète, qui imposait de lire les textes sans public, avec le minimum de personnes. Ce courrier a été présenté à un représentant des anciens combattants qui, lui, a parfaitement compris.

La réalisation de la salle de garderie dans les anciens garages de l'école, est un projet qui était abouti et entièrement terminé lorsque nous sommes arrivés aux affaires. Le Maire a effectivement signé le permis de construire d'une étude terminée. Pour trouver des solutions aux différentes demandes des personnels, parents d'élèves et enseignants, Monsieur le Maire a regardé les solutions possibles avec les bureaux d'études et architectes, mais malheureusement la réglementation en matière d'Établissement Recevant du Public n'autorisait pas, une évolution du projet. Le 31 mai dernier, une réunion a été organisée avec les représentants de Haute-Corrèze-Communauté, et la vice-présidente en charge de ces affaires. Nous avons fait le point et une solution va être mise en place avec des moyens humains appropriés. Tout cela est à l'étude.

En 2020 pas de routes faites, c'est normal, le Conseil Municipal précédent, dans un esprit de prévisions tenant compte des événements sanitaires, a préféré ne pas prévoir de réfection de route ne connaissant pas l'issue de cette situation, complètement inédite. La route de Manzac avait été programmée par l'ancienne équipe, avec le budget afférent et donc, ces travaux viennent d'être réalisés. D'autres routes sont programmées pour les prochaines années, comprenant les aides du département associées.

Concernant le WC public demandé, nous ne reviendrons pas sur le fait qu'effectivement Monsieur le Maire a dit qu'il fallait d'abord voir et s'assurer du bon fonctionnement de celui installé au Maury avec cette technologie utilisant des lombrics pour transformer les matières. Ce ne sont donc pas des toilettes sèches. Par ailleurs, nous disposons d'un WC public au centre du bourg, vous ne pouvez pas l'ignorer.

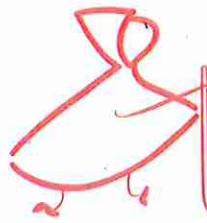
La DSP du camping a été attribuée par la commission appels d'offres où « un élu de l'opposition » est venu à la première séance, il est parti en cours et n'est pas venu aux suivantes. Le rapport de cette commission a été commenté en conseil municipal. Dire qu'il n'y aura aucune retombée financière pour 2021 et peu les années suivantes n'est pas ce qu'il en ressort. Pour cette année 2021, 3000 euros seront perçus par la commune au titre de la redevance fixe.

Ensuite 12000 euros environ, seront perçus compte tenu de l'évolution de la part fixe et de la part variable validée dans la DSP. Pourquoi dire qu'il n'y aura pas ou peu de retombées financières ? Les 12000 euros de caution ont d'ailleurs été perçus par la commune, il y a quelques jours.

Un élu a en effet précisé qu'il était préférable de créer de l'emploi privé plutôt que public. Il n'a fait montre d'aucun mépris pour qui que ce soit.

Pourquoi ces agressions permanentes ? Pourquoi depuis un an, ces insultes, injures et propos inacceptables, oui, et tous ces mensonges écrits dirigés en particulier à l'encontre de Monsieur le Maire ? Pourquoi ce travail de détérioration permanent ? Oui, il est difficile de vous informer de toutes ces choses qui reflètent le travail commun puisque que vous ne voulez pas travailler avec nous. Nous avons essayé au début de cette mandature d'incorporer l'ensemble des élus, mais dès le début, voilà votre seule affirmation : « nous sommes de l'opposition ». Cette attitude au quotidien, n'est vraiment pas en faveur de notre commune. Notre rôle, avec notre Maire, est de mener Liginiac à la conservation de ses valeurs, de son développement, grâce à son patrimoine, son attractivité, et de tout ce qui fait l'union et le bien vivre des Liginiacois. Oui, vous êtes élus, n'oubliez pas que nous le sommes au même titre.

Concrètement, hormis vos récriminations permanentes quel dossier avez-vous effectivement présenté ? Vous ne voulez même pas être secrétaire de séance, restant sur votre idée de départ. Votre idée n'ayant pas fait l'unanimité ne deviez-vous pas vous incliner et participer comme tout un chacun pour gérer et faire évoluer notre commune, Liginiac, dans une perspective globale de développement territorial voulue pour l'ensemble de la Haute-Corrèze ?



Elle en fait des kilomètres Lili avec son vélo ...

Que toutes les personnes qui apportent leur contribution au « collectage de mémoire » soient ici remerciées. C'est un travail de longue haleine. Les résultats viendront, soyez en certain, mais il faut prendre le temps.

Nous étions déjà fin août et il fallait en profiter. Je devais rejoindre Paul devant chez Tomas à 10h. 10 h du soir. Il transportait le matériel : les balances, la bourriche et les déchets de viande qu'il avait demandés à Mr Gratadour sous quel prétexte ? Je me le demande ...

Nous filons sur Marèges. Je chante à tue-tête pour me donner du courage « allons donc london, allons donc london à la pêche à la crevette , allons donc london, allons donc london à la pêche aux petits poissons » Rien de tel que l'interdit pour se sentir gonflé de liberté . « Mais tais-toi donc », m'intime Paul en me pinçant le bras. Nous laissons nos vélos derrière la chapelle. Le silence est chaud, palpable. Nous dévalons le chemin. Paul n'allume même pas sa torche. Mon cœur bat, fort.

Le ruisseau étale ses méandres sous la lune, il se moire de reflets laiteux et doux. Nous restons d'abord silencieux, saisis. « Alors, ça vient ces balances ! » La viande pue et reste collée au papier journal. Ce travail dégoûtant, c'est pour les garçons, moi je coupe les fougères dont je tapisse la bourriche. J'aime l'odeur âcre qu'elles dégagent.

On pose les balances... Pêche fructueuse, ça grouille là-dedans... La remontée vers le bourg est plus laborieuse. Le vélo de Paul tangué légèrement devant moi déstabilisé par la bourriche ... le pire est à venir.

« Tu viens d'où comme ça ? » ma mère en peignoir et bigoudis m'attend dans la cuisine. Le silence est beaucoup plus lourd qu'à Marèges, pour sûr !

« Réponds ou j'appelle ton père »

« Aux écre/... » Plaf. La gifle qu'elle m'a donnée me cuit encore la joue !

« File et que je ne te revois plus. »

Je ne demande pas mon reste. Il me vient à l'idée en tenant un gant mouillé sur ma joue qu'ils vont peut-être me priver de Saint Barthélémy la semaine prochaine, les larmes me montent aux yeux. Non, ils n'oseront pas ...

Pendant ce temps-là, Paul a planqué la bourriche dans le puits. Demain, après avoir retiré la nageoire du milieu à chaque bestiole, il ira porter le butin à Mathilde. Il ne s'est pas fait enguirlander, lui, forcément, c'est un garçon !

État civil de Mai-Juin

Décès : Denise Montlouis, le 12 avril à l'âge de 80 ans

Naissance : le 27 avril, Célia Rebeix de Sonya le Cunff et Rémi Rebeix